



Ville de LA FÈRE - CCAS

BULLETIN D'INSCRIPTION Au REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Présentation :

Le recensement des personnes vulnérables est indispensable pour une intervention efficace et ciblée des services sociaux en cas de déclenchement de tout plan d'urgence.

C'est pourquoi, la commune de LA FERE est chargée de recenser les personnes vulnérables et d'assurer la mise à jour des données collectées. Ce registre est **nominatif** et **confidentiel**.

L'inscription dans le registre est facultative et nécessite une démarche volontaire.

Toute personne se sentant en situation de fragilité peut demander son inscription au registre :

- Les **personnes âgées de 65 ans et plus** ;
- Les **personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail** ;
- Les **personnes adultes handicapées**.

Un tiers peut également se charger de l'inscription (parent, médecin traitant, service d'aide / soins à domicile).

Coordonnées de la personne inscrite au registre (1 formulaire par personne)

NOM, Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

N° de téléphone :Mel :

Situation familiale : en couple

Personne seule

Personne à prévenir :

Nom, Prénom :

N° de téléphone :

Lien avec la personne vulnérable :

L'inscription est réalisée :

Par vous-même

Par un tiers

Nom, Prénom :

Lien avec la personne vulnérable :

Signature de la personne ayant réalisé l'inscription :

L'inscription sur le registre est opérée à tout moment en complétant le formulaire ci-dessous et en le déposant dans la boîte aux lettres de la mairie de la commune de LA FERE.

En cas d'impossibilité de déplacement ou d'un besoin de formulaire, Merci de contacter le secrétariat de la mairie au : 03.23.56.62.00

Reçu en Mairie Le